



**Comité Régional des Services de Transport**

**AUBE**

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

**Réunion du 12 octobre 2017 à 18h30**  
**Salle Montmousseau à ROMILLY-SUR-SEINE**

DIRECTION DES  
TRANSPORTS  
ET DE LA MOBILITE

Service Offre de Transport  
et Territoires (SO2T)

Tél. : 03.26.70.66.85



*Le présent relevé de conclusions ne reprend pas l'intégralité des débats mais en présente une synthèse. Les interventions des participants du COREST ainsi que les précisions apportées sont regroupées par thème. Certains éléments de réponse ont été ajoutés post-réunion dans le présent relevé.*

*Le relevé de conclusions et la présentation réalisée lors du COREST Aube sont mis en ligne sur le site internet de la Région Grand Est.*

Monsieur Jacques BEAUJEAN, Maire-adjoint de Romilly-sur-Seine et Président du COREST de l'Aube, accueille les participants, les remercie de leur présence.

### **Présentation des orientations générales de la politique des transports**

Monsieur BEAUJEAN présente quelques chiffres clés de la mobilité sur le territoire de la Région Grand Est ainsi que les actualités du transport régional :

- La reprise de la ligne TET Paris – Troyes – Belfort à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 qui s'accompagnera du transfert de 19 rames Coradia Liner progressivement mises en circulation sur la ligne depuis février 2017.
- L'avancée des travaux d'électrification entre Gretz et Troyes
- Le transfert depuis 1<sup>er</sup> janvier 2017 des compétences relatives aux transports scolaire et interurbain.
- La mise en place de la nouvelle gamme tarifaire dans le Grand Est et le lancement d'une étude par la SNCF en vue de faire évoluer la tarification à destination de Paris sur les lignes Paris – Troyes – Mulhouse et Paris – Châlons-en-Champagne – Bar-le-Duc / Saint-Dizier.
- La mise en place de dispositifs à destination des collectivités tels que DIRIGE en faveur de l'aménagement des gares et de leurs alentours.

Monsieur François OBRECHT, Directeur de l'Agence territoriale Troyes – Chaumont, présente l'agence et ses missions.

Madame Adeline NICO présente ensuite la nouvelle gamme tarifaire en application depuis septembre 2017 sur l'ensemble du réseau TER Grand Est. Cette gamme simplifiée est fondée sur un critère d'âge en cohérence avec les pratiques dans la plupart des transports urbains (Primo pour les moins de 26 ans et Presto pour les personnes âgées de 26 ans et plus). Ces tarifs se déclinent sous formes d'abonnement (pour les déplacements quotidiens ou quasi-quotidiens) ou de carte offrant des réductions pour des déplacements sur le réseau TER Grand Est. Divers tarifs, sociaux notamment, viennent compléter cette gamme.

#### **Les interventions des participants au COREST :**

- Monsieur Pierre MATHIEU, Conseiller municipal de Romilly-sur-Seine, regrette la limitation des critères d'attribution de la nouvelle carte Solidaire aux seuls bénéficiaires de la CMUC (ce qui correspond à des revenus annuels inférieurs à 8700 €). Il précise que la tarification Pass'Solidaire qu'avait mis en place la Région Champagne-Ardenne concernait davantage de personnes aux revenus modestes puisque le seuil était d'environ 15 000 euros par an. Il estime que la nouvelle tarification solidaire pourrait ainsi priver près des 2/3 des 4 000 bénéficiaires de l'ex-Pass'Solidaire (comptabilisés à fin 2015) d'un droit aux transports à tarif préférentiel.

Il déplore également la suppression de la tarification Pass'Emploi qui permettait à des personnes de se rendre gratuitement, en utilisant les transports régionaux, à un entretien ou un rendez-vous à pôle emploi ou dans une mission locale.

- Monsieur BEAUJEAN répond que dans un processus d'harmonisation des tarifs au niveau de la Région il y a des perdants mais signale qu'il y a aussi des gagnants comme les jeunes de moins de 26 ans qui bénéficient de réduction plus importantes grâce à l'abonnement Primo qu'avec le Libre Etudes auparavant.

#### Les précisions apportées suite au COREST :

- Dans le cadre de la tarification solidaire, la Région Grand Est permet l'acquisition de billets emploi-formation avec 80% de réduction, par des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi ou en Mission Locale, pour se rendre à un entretien, passer un concours, ou se rendre à une formation en utilisant les transports régionaux de voyageurs.
- Monsieur SIMON, usager, demande pourquoi les tarifs Presto de la nouvelle gamme tarifaire ne s'appliquent pas sur le TransChampagneArdenne. Il souhaite que les déplacements depuis l'Aube qui pourraient se faire vers le reste de la Région Grand Est par la ligne TransChampagneArdenne puissent se faire au tarif régional en vigueur depuis septembre 2017.
  - Madame Véronique BAUMANN, Responsable Marketing aux Courriers de l'Aube, précise qu'effectivement seule la tarification Primo est applicable sur le TransChampagneArdenne.
  - Monsieur BEAUJEAN, répond que cette demande sera étudiée.
- Monsieur GIORDANI, s'interroge sur la tarification applicable sur un trajet Romilly – Mulhouse.
  - Monsieur BEAUJEAN, répond qu'il est nécessaire d'attendre les résultats de l'étude menée par la SNCF sur la tarification pour la ligne 4.
  - Madame NICO, précise qu'en attendant les conclusions c'est la tarification SNCF Intercités actuellement en cours qui s'applique.
- Monsieur Bruno CHARRIER, CGT Cheminots de Romilly, se réjouit de l'ambition de la Région concernant le développement de la desserte de la ligne 4 mais fait part de ses inquiétudes quant à la capacité de la SNCF à se donner les moyens de ces ambitions. En tant qu'usager de la ligne entre Romilly et Paris, il souligne la faiblesse de la qualité de service et se fait l'écho du mécontentement d'un grand nombre d'usagers précisant qu'une personne va jusqu'à répertorier quotidiennement les retards et suppressions de trains sur cette ligne. Il signale que malgré la mise en service des Coradia Liner, la qualité de service n'est toujours pas au rendez-vous et même pire, qu'elle semble se dégrader. Il estime enfin qu'il est nécessaire d'améliorer l'information aux voyageurs concernant les motifs qui demeurent incompréhensible pour la grande majorité des voyageurs.
  - Monsieur Olivier DAVID, responsable de l'exploitation du TER Grand Est, constate aussi cette dégradation sauf sur septembre 2017 où il y a une amélioration. Il exprime son optimisme quant à la capacité des 1000 cheminots qui travaillent sur la ligne 4 à produire un service de qualité dans le cadre d'une exploitation optimisée. Concernant le matériel roulant en circulation sur cette ligne, il estime qu'un temps de mise au point reste nécessaire mais qu'il s'agit d'un problème ponctuel.

Commenté [NA1]: Préciser également les avantages de la tarification solidaire pour se rendre entretien d'embauche ou formation...

- Monsieur BEAUJEAN considère qu'il s'agit d'une année charnière et rappelle que la Région attend de la SNCF qu'elle soit en mesure d'assurer le service commandé.
- Madame Dominique LAGARDE, Responsable de ligne TER Aube – Haute-Marne, précise qu'il y a eu un problème récurrent avec les vérins sur les Coradia Liner qui a nécessité leur remplacement complet. Des avaries techniques sur les portes ont également été réglées. Par ailleurs, elle signale que des problèmes informatiques subsistent encore.
- Monsieur Bruno CHARRIER, souhaite qu'il y ait davantage de constance dans la régularité. Il signale qu'en cas de suppression de circulation, il arrive parfois que le train suivant parte avec une seule unité ce qui pose des problèmes de surcharge.
  - Monsieur David POTIER, du TER en Champagne-Ardenne, souligne la concentration de difficultés depuis la rentrée 2017 avec un manque de conducteurs pour assurer la bonne couverture de l'ensemble des trains. Il évoque les multiples facteurs qui expliquent ce problème notamment la formation nécessaire des agents de conduite, ou encore de nombreux cas de maladies.
- Madame FUCHS usagère de la ligne entre Romilly et Troyes depuis plusieurs années, se déclare globalement satisfaite de la qualité de service sur les trains qu'elles utilisent même si elle constate de nombreux problèmes sur le train n°840 407 au départ de Longueville à 6h37 et à destination de Chaumont à 8h18. Elle souligne également l'attractivité du train du point tarifaire, qui lui permet, avec la participation de son employeur, de se déplacer pour un coût réduit.
  - Monsieur POTIER, signale que le train n°840 407 a été placé sous surveillance particulière car il a connu de nombreuses suppressions depuis juin et la situation s'est encore dégradée à la rentrée. Il précise que la solution du report sur le train suivant n'est pas acceptable.
  - Monsieur CHARRIER, signale que ce train avait été supprimé le jour du bac.
  - Un conducteur signale que la suppression de ce train est parfois liée à une impossibilité de circuler dans le secteur de Paris Est du fait de restitutions tardives de travaux réalisés en Ile de France.
  - Monsieur Pierre DUFERT, signale que ce train est sous surveillance depuis de nombreuses années, sans que les effets en soient visibles.
- Madame FUCHS s'étonne qu'il soit possible d'annoncer la suppression d'un train pour cause d'absence de conducteur, la veille pour le lendemain sans pouvoir y remédier.
  - Monsieur POTIER explique que pour pouvoir faire partir un train, il est nécessaire d'avoir un conducteur qui connaisse à la fois la ligne et le matériel. Il souligne qu'il est parfois possible de palier une absence de conducteur en rappelant un conducteur en congé, ou en faisant conduire un manager mais que ces solutions ne peuvent pas toujours être mises en œuvre.
  - Un cheminot regrette que les conducteurs ne soient plus formés à l'ensemble des lignes et des matériels, ce qui, combiné à la séparation des activités, n'offre pas de souplesse permettant d'assurer un service public de qualité. Il considère qu'à coût constant, sans moyen humain et matériel supplémentaire, l'ambition du plan de transport sera difficile à tenir.
  - Monsieur POTIER signale que former les conducteurs à tous les matériels et toutes les lignes est extrêmement coûteux financièrement et en ressources humaines pour un avantage incertain.

- Madame Marie-Thérèse LUCAS, Maire-adjointe de Romilly, souligne les difficultés d'accès à Reims pour les habitants du secteur de Romilly. Elle signale que la Ville de Romilly-sur-Seine avait mis en place une desserte de Romilly à Arcis sur Aube avec une correspondance sur le TransChampagneArdenne le dimanche soir pour permettre aux étudiants de se rendre à Reims.

#### Les précisions apportées suite au COREST :

- Les dimanches et jours fériés, le départ du car TransChampagneArdenne de Troyes à 19h55 donne correspondance en gare de Troyes avec des trains en provenance de Nogent-sur-Seine, Romilly-sur-Seine d'une part et de Vendeuvre-sur-Barse et Bar-sur-Aube d'autre part. Cette liaison permet aux élèves et étudiants résidant dans ces communes d'arriver à Reims à 21h40 en quittant leur domicile en fin d'après-midi.

### **1. Vie des lignes régionales (régularité, suppressions, trafic, travaux)**

*La Direction TER de la SNCF, puis les Courriers de l'Aube exploitant de la ligne TransChampagneArdenne Troyes – Châlons-en-Champagne – Reims, présentent le bilan de régularité, de trafic, des suppressions de dessertes des lignes régionales comprises dans le COREST de l'Aube pour 2016 et 2017 (6 premiers mois de l'année). SNCF Réseau présente ensuite les travaux réalisés cette année, les travaux à réaliser en 2017 et 2018 et évoque les projets pour 2019/2020. Un retour plus particulier sur les travaux liés à l'électrification de la ligne Paris – Troyes. Leur présentation est jointe en annexe du présent relevé de conclusions.*

#### Les interventions des participants au COREST :

- Monsieur MATHIEU, note qu'un tiers des dysfonctionnements sur la ligne Paris / Troyes sont liés à des problèmes d'infrastructures, il souhaite savoir si SNCF Réseau dispose d'un programme pour remettre à niveau l'infrastructure en rappelant que compte tenu de l'investissement des différentes collectivités concernées, il serait souhaitable de profiter des travaux d'électrification pour réaliser des travaux permettant de fiabiliser le service.
  - Monsieur Christophe CHARTRAIN, Directeur adjoint SNCF Réseau Grand Est, répond que le poste d'aiguillage de Romilly fait partie des travaux engagés dans le cadre de l'électrification, et que des points ponctuels seront traités pour améliorer l'infrastructure. Il souligne que SNCF Réseau souhaite une politique de maintenance cohérente sur l'ensemble de la ligne 4 et qu'un travail est programmé dans le cadre du Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) sur la performance de différents axes dans les 15-20 ans à venir.
  - Monsieur MATHIEU souhaite connaître le programme de SNCF Réseau sur l'amélioration de la signalisation.
  - Monsieur BEAUJEAN précise que des groupes de travail sur le sujet pourront être constitués.
- Monsieur CHARRIER, souhaite qu'une information soit faite aux voyageurs sur les travaux réalisés lors du premier week-end de novembre et souligne qu'il n'y a rien d'affiché, sur ce sujet, en gare de Romilly-sur-Seine. Un autre cheminot souhaite savoir si les trains circuleront bien entre Paris et Troyes du 28 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2017.

- Monsieur AIM, prend note de ces demandes et signale que l'information est déjà affichée en gare de Paris Est.
- Monsieur CHARRIER, souligne le besoin d'une information globale des voyageurs à 15 jours de travaux avec les solutions de transports prévus pour permettre aux usagers de s'organiser.
- Madame LUCAS, demande à quelle période sont prévus les travaux de mises en accessibilité de la gare de Romilly-sur-Seine.
  - Monsieur BEAUJEAN répond que ces travaux devraient être réalisés entre 2019 et 2020.

## **2. Evolution de l'offre de transport**

- **Bilan SA 2017**
- **Evolution au SA 2018**

*La Région présente le bilan des modifications de desserte au service annuel de 2017 ainsi que les évolutions pour le service annuel de 2018, ainsi que les perspectives pour 2020 notamment.*

### Les interrogations / avis des participants au COREST :

- Monsieur CHARRIER, souhaite savoir quelles modifications dans l'organisation de la production à la SNCF seront mises en œuvre pour lui permettre d'être à la hauteur du projet proposé au service annuel 2018.
- Monsieur Philippe MERCIER, s'interroge sur la capacité de la SNCF à assurer la desserte de la ligne 4 avec 19 Coradia Liner alors qu'il existe déjà des problèmes récurrents de sous-capacité sur certains trains. Il considère que cette difficulté sera d'autant plus importante que l'équivalent de 4 rames seront affectées à la desserte de la ligne Vallée de la Marne (Paris – Châlons – Bar-le-Duc / St Dizier).
  - Monsieur DAVID, signale que la mise en service des Coradia Liner sur la ligne Vallée de la Marne vise à optimiser l'utilisation de ce nouveau matériel. Cela permettra de faire rouler ce matériel sur ligne électrique et sera également l'occasion de réaliser des pleins de gasoil à Châlons-en-Champagne, opération plus difficile à réaliser à Paris Ourcq (Technicentre Est Européen de la SNCF).
- Monsieur Sébastien CHEVRY, Secrétaire du syndicat CGT Cheminots de Troyes, craint qu'en l'absence d'amélioration du mode de production sur la ligne 4, les difficultés perdurent.
- Monsieur MATHIEU, se réjouit du retour à 15 allers-retours de la desserte Paris / Troyes comme cela existait avant 2013. Il note aussi avec satisfaction que la demande des usagers exprimés lors du précédent COREST a été satisfaite avec la desserte systématique des différentes gares. Il demande quelle est la participation de l'Etat, et des Régions Ile de France et Bourgogne Franche-Comté pour la reprise de l'offre TET.
  - Madame NICO répond que la convention prévoit outre la cession de 19 rames Coradia Liner, une participation de l'Etat de 13 millions d'euros. Pour ce qui concerne les participations des autres Régions, les négociations sont actuellement encore en-cours.

### **3.Services**

- **Présentation du programme régional DIRIGE**
  - **PEM de Romilly et de Troyes**
  - **Système d'Information Multimodal : VITICI**
  - **Inscription en ligne**
- 
- Monsieur François GROSJEAN, Association pour la Modernisation de la Ligne Paris – Bâle, se réjouit de l'arrivée des Coradia Liner sur la ligne 4 mais regrette le manque de commodité du système d'empilage des vélos à bord de ces trains. Il rappelle également l'importance de la mise à disposition de fiches horaires papiers dans les gares pour les usagers plus âgés. Il souhaite savoir si la suppression du Bureau d'Information et de Réservation (BIR) de Troyes est envisagée ou s'il ne s'agit que d'une rumeur. Il signale, par ailleurs, des problèmes de sous-capacité récurrents sur des trains de Troyes vers Paris le dimanche soir.
    - Monsieur HENRY, CGT Cheminots, confirme le projet de suppression du BIR à Troyes.
    - Madame BEAUVALLET, s'inquiète de la réduction du nombre de guichets ouverts alors qu'il est déjà difficile de répondre à la demande en gare de Troyes. Elle estime que cette tendance n'est pas cohérente avec les développements d'offre et la volonté de placer les usagers au cœur des politiques publiques. Elle considère que les gares peuvent servir de vitrine de la SNCF.
    - Monsieur POTIER, précise que l'évolution des modes d'achats de titres de transports de plus en plus tournés vers le numérique nécessite d'adapter les canaux de distribution de la SNCF. Concernant plus particulièrement la gare de Troyes, il confirme la reconfiguration de l'espace de vente avec une réduction du nombre de guichets en lien avec le réaménagement de la gare.
    - Monsieur MATHIEU souligne qu'avec l'augmentation continue des coûts du transport public et tout particulièrement du ferroviaire, la stabilisation de la contribution régionale impose à la SNCF de réaliser des gains de productivité. Il regrette que cela se traduise par une diminution du nombre d'agents dans les gares et à bord des trains au détriment de la qualité de service.
    - Monsieur BEAUJEAN, rappelle l'attente de la Région vis-à-vis de la SNCF qui doit répondre à la commande financée par le Conseil régional.
  - Madame FUCHS, demande la suppression du système de réservation actuellement en vigueur entre Paris et Troyes car il pose des problèmes aux abonnés souhaitant se regrouper.
    - La Région prend note de cette demande.
  - Un cheminot estime qu'il est nécessaire de rendre gratuit le stationnement à proximité des gares pour favoriser l'accès aux trains.
    - Monsieur BEAUJEAN précise que cela a été prévu dans le cadre du PEM de Romilly-sur-Seine, mais que ce n'est pas le choix qui semble avoir été retenu sur le PEM de Troyes.
  - Monsieur MATHIEU se félicite des développements opérés sur VITICI et souhaite savoir à quel horizon aura lieu la convergence des trois systèmes d'information multimodale (SIM) du Grand Est.

- Monsieur BEAUJEAN répond que le travail est en cours et que la convergence des 3 SIM est prévue pour 2018.

*La Région précise que le présent relevé de conclusions ainsi que la présentation sont mis en ligne sur le site de la Région Grand Est. Elle signale également qu'il est important de penser à s'inscrire en ligne pour la prochaine réunion du COREST qui devrait se tenir à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2018.*

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, Monsieur Jacques BEAUJEAN remercie les participants et clôt la réunion.



## ANNEXE

### Liste des présents/excusés du COREST Aube (selon la liste d'émargement)

#### Présidence du COREST :

M. Jacques BEAUJEAN, Président du COREST Aube

#### Elus et leurs représentants :

Mme Angélique RANC, Conseillère régionale Grand Est  
M. Richard BEGON, Maire de Gélannes  
M. Jean-Paul HAHN, Maire-adjoint de Romilly-sur-Seine  
M. Jean-Albert HOSDEZ, Conseiller municipal délégué de Romilly-sur-Seine  
M. Pierre MATHIEU, Conseiller municipal de Romilly-sur-Seine  
M. Arnaud TASSIN, Conseil départemental de l'Aube

#### Associations et usagers :

Mme Armande SPILMANN, Représentante du CESER Grand Est et usagère  
M. François GIORDANI, FNAUT Grand Est  
M. François GROSJEAN, Association pour la Modernisation de la ligne Paris – Bâle  
Mme Maria FUCHS, Usagère  
Mme Isabelle KESLICK, Usagère  
M. Anthony SIMON, Usager  
M. Joël TRICHE, Usager  
M. VIOLET, Usager

#### SNCF Mobilités - TER :

M. David POTIER, Directeur des Lignes Champagne-Ardenne  
Mme Dominique LAGARDE, Responsable Territoriale TER Aube – Haute-Marne  
M. Olivier DAVID, Directeur Production TER Grand Est  
M. Nicolas AIM, Responsable qualité de service / Animateur Boucle Qualité  
Mme Estelle VISS-WALTER, Cheffe de projet Transfert Ligne 4

#### Les Courriers de l'Aube :

Mme Véronique BAUMANN, Responsable Marketing

#### SNCF Réseau :

M. Christophe CHARTRAIN, Directeur adjoint SNCF Réseau Grand Est  
M. Patrick KERGUIGNAS, Gestionnaire de capacité ordonnancement

#### Personnel de la SNCF et représentants des organisations syndicales :

M. Philippe MERCIER, Secrétaire du CE SNCF  
M. Sébastien CHEVRY, Secrétaire CGT Cheminots Troyes - Chaumont  
M. Bruno CHARRIER, CGT Cheminots Romilly-sur-Seine  
M. Christopher AMOUR, CGT Cheminots  
M. Cyrille DEMANGEOT, CGT Cheminots  
M. Christophe HENRY, CGT Cheminots  
M. Johan FONTAINE, CGT Cheminots  
M. Christophe CORFOU, CGT Cheminots  
M. Laurent RAYMOND, CGT Cheminots  
M. Pascal PELTIER, CGT Technicentre de Romilly-sur-Seine  
M. Christophe CHAUVE, Agent SNCF  
M. Pierre DUFERT, Retraité cheminots CGT  
Mme Anaïs BEAUVALLET, ex-agente SNCF

**Région Grand Est :**

Mme Adeline NICO, Directrice Adjointe du Transport Ferroviaire de Voyageurs  
M. Florent BALLANFAT, Chargé de mission, SO2T  
M. Dominique JOSSE, Assistant, SO2T  
M. François OBRECHT, Directeur de l'Agence Territoriale Aube – Haute-Marne

**Divers :**

M. Philippe COUTURIER, Attaché commercial Iveco Bus  
Mme Evelyne DUBOIS, FNTV 10 et Grand Est  
Mme Mélanie LESOIF, Journaliste

**Excusés :**

M. Marc SEBEYRAN, Vice-président du Conseil régional.  
Mme Isabelle HELIOT-COURONNE, Conseillère régionale.  
Mme Fabienne CUDEL, Conseillère régionale.  
M. Christian BRANLE, Maire de Lusigny-sur-Barse.  
M. Vincent TETON, Directeur régional SNCF Grand Est